



Alerte orange cyclonique BELAL: les équipes d'EDF sont mobilisées

Dans la perspective du passage du cyclone BELAL, EDF à la Réunion a mobilisé d'importants moyens logistiques et humains pour assurer la fourniture d'électricité à tous ses clients et faire face aux conséquences sur le système électrique.

Testée chaque année et opérationnelle systématiquement en début de saison cyclonique, l'organisation de crise d'EDF à la Réunion prévoit :

- un lien direct avec la cellule de crise de la Préfecture et les Mairies pour les informer systématiquement et directement en cas de perturbation de l'alimentation électrique sur leur commune.
- la mobilisation de moyens humains importants :
 - o une équipe d'astreinte sur chacun des sites de production.
 - o 200 salariés (techniciens et managers) mobilisables dès la fin de l'alerte rouge/violette pour dépanner les réseaux électriques partir des bases opérationnelles de Saint-Pierre, de Saint-Leu, de Saint-André, de Moufia et du Port.
 - o Une vingtaine de sous-traitants (entreprises travaux, élagueurs) prêts à intervenir sur le réseau, soit plus de 100 personnels externes, en renfort des équipes EDF.
 - o 60 personnes supplémentaires mobilisées pour assurer l'accueil et répondre aux appels de nos clients.
- la préparation de moyens logistiques
 - o 50 véhicules d'intervention
 - o des stocks de matériels (câbles, poteaux de remplacement ...)
 - o une quinzaine de groupes électrogènes mobilisables et autant auprès de nos prestataires
 - o 4 à 6 hélicoptères mobilisables

EDF à la Réunion rappelle qu'il ne faut en aucune manière s'approcher d'un câble tombé à terre, en raison des risques d'électrocution.

Pour signaler une situation d'urgence, présentant un risque à la personne, contacter le service dépannage : **0800 333 974**

Retrouvez toutes les informations en temps réel sur la page Facebook d'EDF à la Réunion et sur notre compte Twitter.

Des informations précises seront transmises régulièrement par voie de communiqués de presse et sur nos réseaux sociaux.

Alerte orange cyclonique BELAL : EDF rappelle à la population les consignes de sécurité à respecter

A l'approche du cyclone BELAL, EDF rappelle l'importance de respecter quelques consignes de sécurité très simples :

Sécurité des personnes

- **Ne jamais toucher un câble tombé à terre.**
- **Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne électrique ou très proche d'une ligne électrique.**
- **Ne jamais toucher un arbre en contact avec une ligne électrique.**
- **Évitez les manutentions d'échelle ou d'outils à proximité de lignes électriques.**

Focus groupe électrogène

Si vous utilisez un Groupe Electrogène (GE) pour alimenter votre maison **vous devez mettre votre disjoncteur principal sur 0** pour éviter tout risque d'électrocution.

Ces consignes doivent être impérativement respectées, pour éviter tout risque d'électrocution.

Un numéro d'urgence : 0800.333.974

En cas de situation d'urgence présentant un risque à la personne (câble à terre, poteau arraché, câble sectionné, câble empêchant la circulation ...), il faut contacter le service dépannage : **0800 333 974**, pour permettre aux équipes EDF de sécuriser le périmètre au plus vite.

EDF demande à tous - dans les 48 heures suivant la levée de l'alerte rouge - de limiter leurs appels uniquement aux situations présentant un danger mortel, afin de ne pas engorger le centre d'appel et de les protéger au mieux de tout risque électrique.

Protection des biens

Certains réflexes permettent de limiter les conséquences matérielles:

Pour éviter tout dommage sur les appareils électriques (ordinateurs, téléviseurs ...), EDF recommande de les débrancher pendant l'alerte rouge et de ne laisser qu'un point lumineux ouvert, pour être averti du retour de l'électricité. En effet, après une coupure, des variations de tension sont possibles lors de la réalimentation en électricité et peuvent endommager les appareils.

De même, pour éviter le gâchis alimentaire, EDF préconise de ne pas trop stocker d'aliments périssables dans les réfrigérateurs et congélateurs, et de n'ouvrir ces derniers que si nécessaire. Suivant la nature des intempéries, la coupure d'électricité peut durer plusieurs jours. Certains aliments risquent alors de devenir impropres à la consommation.